



## AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

### **RÈGLEMENT N° 2017-12 RELATIF AU PAVAGE DES CHEMINS HASKELL HILL ET DE LA CHAUMIÈRE**

---

Lors d'une séance tenue le 11 septembre 2017, le conseil municipal a adopté le *Règlement n° 2017-12 relatif au pavage des chemins Haskell hill et de la Chaumière.*

Toute personne peut consulter le règlement au bureau de la municipalité durant les heures normales d'ouverture.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Donné au Canton de Hatley ce 12 septembre 2017

Paul Conway  
Adjoint à la direction

---

Je, soussigné, Paul Conway, adjoint à la direction de la municipalité du Canton de Hatley, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil le \_\_\_\_\_ 2017 entre \_\_\_\_ et \_\_\_\_ heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce \_\_\_\_\_ 2017.

Signature : \_\_\_\_\_

Publication dans un journal (s'il y a lieu) : oui  non

Journal : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_